

Demandeurs d'asile et réfugiés: refus d'être victime, devoir de mémoire et intervention du Réseau d'intervention pour les personnes ayant subi la violence organisée (RIVO)

NDLR - Ce texte n'engage que son auteure et ne représente pas nécessairement les positions officielles de l'Association. Toute reproduction, partielle ou totale, est interdite sans autorisation de l'auteure.

Sylvie Laurion, D.Ps.

Psychologue spécialisée en expertise psycho-légale et évaluative, RIVO

Cette présentation est divisée en deux parties selon les deux termes qui font la spécificité du Réseau d'intervention pour les personnes ayant subi la violence organisée (RIVO). Nous présenterons dans un premier temps le profil de notre clientèle. Par la suite, nous illustrerons comment notre réseau d'intervention répond réellement aux besoins multiformes de cette population trop souvent méconnue et mal comprise.

Les personnes ayant subi la violence organisée

Il s'agit de personnes venant au Canada pour demander la protection et le refuge; de personnes qui ont, dans la grande majorité des cas, survécu à la violence organisée. Tout en ayant subi, au plan individuel, la violence et la persécution collectives, les requérants-es du statut de réfugié-e vivent les chagrins, les coupures et les contraintes de l'exil dans l'instabilité et l'incertitude. Dans ce contexte, qui peut nous paraître accablant, et qui l'est certainement à certains moments, les personnes ayant vécu la violence organisée cheminent, déployant de multiples stratégies de survie.

Contrairement à d'autres organismes qui se penchent presque exclusivement sur la torture (l'International Rehabilitation Council for Torture Victims (IRCT) à Copenhague; le Canadian Center for Victims of Torture (CCVT) à Toronto), le RIVO adhère à une vision plus large de sa clientèle. Cette vision est explicite dans la définition de la violence organisée donnée par Kane (1995):

«La violence organisée consiste en l'utilisation délibérée et systématique de la terreur et de la brutalité afin de contrôler des individus, des groupes et des communautés; l'usage d'une force écrasante entraîne la peur et un sentiment d'impuissance parmi les victimes.»

«Ses méthodes entraînent la souffrance et des douleurs importantes, le recours au meurtre, à l'intimidation, aux menaces, et, dans certains cas, la destruction d'une communauté, d'un groupe ethnique ou de l'opposition politique. Les gouvernements se servent des forces militaires, de la police, et des organisations politiques pour pratiquer la violence organisée. Ces groupes peuvent aussi agir indépendamment pour persécuter des individus, des

groupes ou des communautés. Des groupes d'opposition peuvent aussi terroriser et brutaliser les populations civiles dans le but d'obtenir du pouvoir, provoquant peur et désordre social¹. »

Qu'est-ce que la violence organisée? La violence organisée est particulière en ce qu'elle est perpétrée ou entretenue par un groupe organisé comme un gouvernement, un parti d'opposition, des rebelles, des criminels, des policiers, des militaires, etc. Il s'agit d'une violence collective. La violence faite aux femmes dans des pays où les droits des femmes ne sont pas protégés est aussi considérée comme une forme de violence organisée et, en l'occurrence, les aléas des systèmes d'immigration qui prolongent la séparation familiale pendant parfois de nombreuses années pourraient être qualifiés comme étant une forme de violence organisée. Bien entendu, sur le plan individuel, la violence a toujours un effet désorganisant pour la personne qui la subit, du moins pour un certain temps.

Les personnes référées au RIVO ont vécu des persécutions et des atrocités telles que la torture, l'incarcération, l'intimidation, l'humiliation, la guerre, le viol et le meurtre ou la disparition des membres de leur famille. La violence organisée vise souvent à détruire le tissu social, à installer un climat de peur pour mieux contrôler une population. Ses fins sont souvent politiques et économiques et n'ont pas toujours un lien direct avec les individus qui la subissent.

En refusant l'utilisation du terme *victime*, les membres du RIVO cherchaient à éviter de cantonner la clientèle dans une vision réductionniste et stagnante. Le concept de victime renvoie à l'impuissance et à l'immobilité de la personne, alors que le travail psychothérapeutique vise justement à aider la personne à s'extirper de la position d'impuissance et de stagnation pour reprendre les mouvements de la vie. Si notre clientèle a bien été *victimisée*, chaque victime est une personne dont la complexité et l'histoire ne peuvent se réduire aux traumatismes subis. Une personne est toujours plus que la somme des traumatismes qu'elle a subis, plus que la somme de ses expériences.

La pratique professionnelle auprès d'une clientèle de réfugiés-es nous enseigne que les personnes qui ont fui la violence organisée possèdent des forces étonnantes et, c'est avec celles-ci que nous travaillons. Il s'agit, dans la majorité des cas, de personnes saines et fonctionnelles au départ, chez qui la violence a fait irruption, déstabilisant le cours de leur existence. S'il est essentiel pour la ou le professionnel d'écouter et de contenir la souffrance, les ressources de la personne servent de point d'ancrage et de tremplin à toute intervention visant le rétablissement de la dynamique psychique figée par les traumatismes.

Le RIVO n'a pas tout à fait échappé à une certaine *victimisation* de sa clientèle, car une personne qui subit est bel et bien une victime avec toute l'impuissance qui accompagne cet état. Il existe donc une certaine passivité inhérente dans le fait de subir. Toutefois, le nom, *victime*, englobe l'identité de la personne davantage que le verbe *subir*, qui lui, fait appel à une action potentielle. C'est, nous le croyons, moins stigmatisant. Peut-être devrions-nous plutôt parler de « survivre » et de « survivants-es »? Ce serait souligner encore davantage les ressources vitales de la personne chez qui fragilité, souffrance, force et résilience co-existent.

1- Kane, S. (1995). *Working with victims of organised violence from different cultures. A Red Cross and Red Crescent Guide*. Genève: International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies. (p.5, traduction faite par certains membres du RIVO).

Ceci amène une mise en garde: il est important d'éviter de tomber dans le piège du discours sur la résilience qui mentionne rarement que celle-ci a un prix, celui de masquer la vulnérabilité humaine. Le discours sur la vulnérabilité est parfois récupéré pour justifier toujours davantage de coupures dans les services déjà défailants offerts à cette population. Ce n'est pas parce qu'une personne paraît forte qu'elle ne souffre pas, qu'elle n'a pas de moments de faiblesse et qu'elle n'a pas besoin de soutien. Par ailleurs, les façons d'exprimer la souffrance varient énormément d'une culture à l'autre, d'une personne à l'autre, ainsi que dans le temps.

En plus des événements motivant l'exil, les démarches pour fuir le pays d'origine sont souvent périlleuses. Pour le commun des mortels, originaires de pays instables politiquement, l'obtention d'un visa canadien en règle est quasi-impossible. Pour être sélectionné pour relocalisation par les Nations Unies, il faut pourrir dans un camp de réfugiés-es en dehors de son pays trois ans et plus. Ainsi, les moyens empruntés pour fuir sont précaires et entraînent souvent la séparation familiale. Nombre de femmes et d'hommes sont obligés de laisser leurs enfants, leurs conjoints-es, leurs familles. Les conditions matérielles de vie sont souvent bien plus confortables dans leur pays d'origine que celles qui leur sont offertes ici. Parfois, la famille subit des représailles ou demeure en danger. Le laps de temps pour faire venir la famille peut durer des années. Qui parmi nous accepterait de vivre loin de nos proches sans connaître le moment où nous allons les revoir?

Ainsi, l'exil est d'autant plus douloureux qu'il arrache, pour ainsi dire, la personne des liens qui la définissent à la base. Aux traumatismes de la violence vécue au pays, s'ajoutent la perte de ses repères habituels et, souvent, de la meilleure protection contre la détresse et le stress, soit son réseau de soutien social. La personne se trouve donc doublement fragilisée à son arrivée et, de surcroît, il arrive souvent que les nouvelles du pays soient mauvaises, causant des tourments et des remords qui perdurent. La personne est donc maintenue dans un état de crise constante, de traumatisation continue, taxant ses capacités d'adaptation au-delà de leurs limites. C'est une des raisons pour lesquelles le diagnostic de syndrome de stress post-traumatique est insuffisant pour décrire l'expérience des personnes ayant subi la violence organisée. Ces personnes continuent de subir des traumatismes vécus dans leur pays d'origine, auxquels s'ajoutent ceux vécus dans le pays d'accueil. Ainsi, nous ne pouvons pas parler véritablement de post-traumatique: nous sommes dans le trauma, il est présent.

Le processus de détermination de statut est une épreuve soumise aux aléas de plusieurs facteurs ne relevant pas de la ou du survivant, ni du mérite de sa demande de statut. La ou le réfugié est essentiellement coupable aux yeux des autorités canadiennes, et ce, jusqu'à preuve du contraire. Le fardeau de la preuve lui incombe, et il existe souvent une disparité dans les critères occidentaux utilisés pour juger de l'authenticité et de la recevabilité d'une demande de refuge. De plus, le climat de méfiance exacerbé par la tragédie du 11 septembre 2001 produit aussi des ratés. Mentionnons par exemple l'incarcération de mineurs-es et d'adultes incapables de produire des documents d'identité acceptables, le resserrement des frontières, l'emprisonnement par les Américains de réfugiés-es refusés au Canada, et un durcissement des procédures qui, à l'origine, devaient garantir la protection des réfugiés-es et non leur persécution.

Il nous faut toutefois reconnaître que dans bien des cas, le système canadien fonctionne relativement bien. Nous devons par contre nous inquiéter de ses dérapages et de l'impact du processus lui-même sur des personnes qui ont déjà été fragilisées par leur parcours migratoire.

Le réseau d'intervention

Les statistiques de 2003 montrent que la clientèle du RIVO est relativement jeune: plus de 60% ont moins de 40 ans. Les personnes sont originaires d'Afrique (30%), des Amériques (25%), d'Asie (32%), du Moyen Orient (4%) et d'Europe (1%). En 2003, les 267 personnes suivies par le RIVO provenaient de 53 pays différents. La majorité de ces personnes sont au Québec depuis moins de 2 ans. Nos références proviennent surtout de la Clinique Santé/Accueil, de CLSC et du Service d'aide aux réfugiés-es et aux immigrants-es du Montréal Métropolitain (SARIMM). Des avocats-es, professeurs-es, agents-es d'immigration et d'autres sources de référence seront dorénavant quasi-inexistantes, puisque pour des motifs d'ordre économique, nous ne pouvons qu'accepter des références couvertes par le Programme fédéral de santé intérimaire. Les professionnels du RIVO acceptent de travailler pour moins de 50% du tarif habituellement alloué pour ce genre d'intervention parce qu'ils sont engagés, aiment ce travail et qu'ils ont l'impression de contribuer, aussi peu soit-il, à rétablir un certain sens dans un monde absurde et chaotique.

Il va de soi que l'intervention auprès des survivants-es de la violence organisée est complexe et qu'elle exige l'expertise de plusieurs personnes oeuvrant dans différents domaines d'intervention.

Depuis 1990, le RIVO rassemble une équipe multidisciplinaire de professionnels-les oeuvrant auprès des survivants-es de la violence organisée. Nous retrouvons des professionnels-les qui oeuvrent dans différents milieux: le secteur communautaire (intervenants-es communautaires, guides spirituels, formateurs-trices, travailleurs-ses sociaux), le secteur privé (avocats-es, psychologues, arts thérapeutes, psychothérapeutes, massothérapeutes) et le secteur institutionnel (psychiatres, ethnopsychiatres, médecins, infirmiers-ères, travailleurs-ses sociaux, universitaires). Bien entendu, une ou un seul professionnel peut travailler dans deux secteurs à la fois, et tire profit des connaissances de plusieurs domaines pour alimenter une approche qui se veut holistique, adaptée à la réalité et aux besoins des survivants-es. Le travail en réseau permet également plus de discrétion dans l'intervention, car la personne est suivie dans des lieux côtoyés par d'autres clientèles. Elle est donc moins facilement repérable.

Le RIVO a pour mission d'intervenir auprès d'individus afin de favoriser l'intégration de l'expérience traumatique, de sensibiliser la communauté d'accueil, de donner de la formation aux intervenants-es des différents milieux d'intervention pour qu'ils puissent mieux répondre aux besoins de la population cible et de développer des liens avec des instances et organismes concernés par cette population. Le RIVO offre, en moyenne, 15 séances de psychothérapie ou d'arthérapie aux survivants-es, parfois accompagnées de séances de massothérapie. Les professionnels-les présentent plusieurs orientations théoriques. Ils peuvent facilement référer à d'autres professionnels-les, membres ou non du RIVO, pour répondre rapidement aux besoins particuliers de la personne.

L'intervention psycholégale occupe une place prépondérante, surtout durant le processus de détermination du statut de réfugié-e. Les avocats-es demandent souvent des lettres et des rapports. Présentement, le RIVO cherche à définir, en partenariat avec la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR), des balises claires pour les rapports admis comme élément de la preuve. Les activités du RIVO peuvent donc s'inscrire dans un modèle d'intervention écologique, en ce qu'elles atteignent plusieurs paliers d'intervention et permettent à l'individu d'avoir un meilleur contrôle sur son environnement, à reprendre le pouvoir sur sa vie. Une perspective d'*empowerment* sous-tend le travail des membres du RIVO.

Nous n'avons qu'une certitude : le respect de la dignité humaine transcende les différences culturelles et permet de rétablir l'humain là où les limites de ce qui est humain ont été transgressées. Ce respect constitue une base solide, parfois la seule, pour intervenir, pour tenter de penser/panser les impacts de la violence organisée. L'effet dévastateur de ce type de violence réside en son pouvoir de provoquer une guerre interne dans l'espace intime de la personne. La personne ainsi blessée ne peut pas fuir, car il n'est pas possible de se fuir soi-même.

Il va de soi que les recettes d'intervention n'existent pas. Il n'y a pas de moyens faciles d'intervenir car chaque personne est unique, tant sur le plan de son parcours migratoire que sur le plan des fondements de la personnalité. De plus, les moyens pour aborder et s'adapter à la réalité varient selon chacun, selon les contextes de vie, les cultures et dans le temps. Il s'agit pour nous, psychologues, de rassurer la personne : ce n'est pas elle qui est « folle » mais bien la violence organisée qui est absurde, et ce, en dépit de la logique sociopolitique qui la sous-tend bien souvent.

Les interventions des membres du RIVO peuvent aider la ou le survivant de la violence organisée à retrouver certains fils du passé pour tisser des lueurs d'espoir, pour cheminer vers la conquête de sa dignité humaine dans un balancement incessant, dans un va-et-vient constant.

Tous ces mouvements font partie intégrante de la conquête du respect de sa propre dignité humaine et de la reprise du pouvoir sur son destin. Le travail se trouve à la frontière de l'individuel et du collectif, dans un lieu où la continuité et la rupture ont un sens particulier et où les pulsions de vie côtoient de près celles de la mort. D'une part, c'est un travail qui confronte les limites, qui dérange et pousse à chercher en chacun de nous cette part d'humanité respectueuse et solidaire de la souffrance et de la résilience de ceux et celles qui ont réussi à fuir la violence organisée. D'autre part, notre travail stimule la créativité et nous place devant le meilleur et le pire de l'être humain.

Je profite de cette occasion pour exprimer notre reconnaissance à ceux et à celles dont les leçons de vie et de courage nous aident à évoluer comme professionnels-les et comme êtres humains.